



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE 1**  
**du mardi 12 novembre 2024**

**Présents :**

- Mme Bouillon, Adjointe aux Affaires Scolaires et aux Affaires Sociales
- Mme Bradel, Adjointe – Déléguée à l'Enfance
- Mme Rabet, DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)
- Mme Pulido C., Mme Bayet, Mme Pulido R, Mme Ghizzo, Mme Grecq, Mr Metenier, parents d'élève élus
- Mme Robin, Directrice de l'école / enseignante classe de MS-GS
- Mme Ménard (enseignante classe de MS-GS), Mme Chaussard (enseignante classe de TPS-PS), Mme Busserolle (enseignante classe de PS-MS),

**Excusés :**

- Mr Corre, Maire de Creuzier-le-Vieux
- Mme Pitalot, Inspectrice de l'Éducation Nationale (Vichy1)
- Mme London, DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)
- Mme Willem (enseignante en complément de service classe de MS-GS)
- Mme Balleret Condello, parents d'élève élus

**Tour de table.**

Le rôle du DDEN est précisé par Mme Rabet : le DDEN est désigné par le directeur d'Académie, il a un rôle d'interface consultatif entre l'école, les parents et la Mairie pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants. Le DDEN n'intervient pas dans la pédagogie et n'a pas de pouvoir de décision.

- **Approbation** du procès-verbal du conseil d'école du lundi 24 juin 2024.

- **Élections des représentants de parents d'élèves**: le dépouillement a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024 : 172 électeurs inscrits, 145 votants (14 bulletins blancs ou nuls donc 131 suffrages exprimés). Taux de participation : 84,30 % (78,85 % en 2023). Parents Titulaires élus Mme Pulido Célia., Mme Ghizzo Marion, Mme Bayet Maéva et Mr Metenier Francis. Suppléants: Mme Balleret Condello Marie, Mme Pulido Raphaëlle et Mme Grecq Flore (cf. panneau d'affichage à droite de l'entrée de l'école, les coordonnées ont été distribuées aux familles par le biais du cahier de liaison et transmises à la Mairie pour mise en ligne sur le site). Les parents qui le souhaitent doivent transmettre leurs questions aux parents élus afin qu'elles puissent être mises à l'ordre du jour 8 jours avant la date du conseil d'école. Rappel des 2 prochaines dates : mardi 18 mars et mardi 24 juin 2024.

- **Effectifs et répartition des élèves** : 90 élèves admis à ce jour : 31 GS nés en 2019, 25 MS nés en 2020, 33 PS nés en 2021, 1 TPS né en 2022. Répartition en 4 classes : 22 TPS-PS avec Aurélie Chaussard, Sylvie Chemorin, et Michelle Bouillot sur le temps de cantine, 22 PS-MS avec Sylvie Busserolle et Adeline Blettery, 23 MS-GS avec Sandrine Ménard et Sandrine Forestier, 23 MS-GS avec Gwenann Robin, Marie-Line Willem et Virginie Pillet.

- **Suivi des élèves en difficulté :**

- Des APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont proposées par les enseignantes aux élèves en difficulté dans les domaines mathématiques et du langage oral/écrit les lundis, mardis ou jeudis de 12h55 à 13h25. Le calendrier est établi en conseil des maîtres. Les APC permettent de prendre en charge des élèves en groupes restreints (entre 4 et 6 élèves de moyenne ou grande section). L'accord des parents est nécessaire. Pas d'APC proposées aux PS. A noter, des APC peuvent aussi être proposées aux élèves qui n'ont pas de difficultés particulières.
- Possibilité d'intervention du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) sur l'école. Psychologue scolaire : Pierre GAY. Maître G : Dominique DACHET (enseignant spécialisé dans l'aide relationnelle ou rééducative). Maîtresse d'adaptation E : Laurence PROUTEAU (enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique). Chaque prise en charge auprès des élèves est soumise à une autorisation parentale.

- **Absentéisme scolaire** : Les élèves de la maternelle fréquentent régulièrement l'école, de ce fait l'absentéisme est peu élevé et les absences sont plutôt bien justifiées. Au niveau départemental, la directrice se doit de signaler sur le site de la DSDEN 03 toutes absences supérieures à 4 demi-journées par mois non justifiées (certificat médical non obligatoire).

- **Alerte incendie / exercices de sécurité / PPMS**

- Exercice d'évacuation incendie effectué le 11/09/2024 à 10h30, école évacuée en 2min33s. L'équipe éducative et les élèves avaient été prévenus. Tout s'est bien passé. L'exercice a permis de tester l'alarme et la réactivité

des enfants à se regrouper et sortir dans le calme. L'exercice sera répété lors du 2ème trimestre à un autre moment de la journée et sans information des élèves cette fois-ci.

- Exercice préfectoral de mise en œuvre du PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*) aura lieu entre la rentrée de Toussaint et les vacances de Noël. Cet exercice est destiné à améliorer l'organisation interne des établissements, à faire acquérir les bons réflexes et préparer la communauté éducative à la gestion des situations de crise. Les parents seront informés le soir de l'exercice. L'équipe enseignante demande :

\* une trousse à pharmacie par classe

\* le renouvellement des gâteaux sur le lieu de mise à l'abri dans l'école.

\* la pose d'un système de fermeture sur la double porte menant à la cantine devra être envisagée.

- PPMS : document mis à jour, présenté, signé, transmis à la Mairie et téléversé sur une plateforme académique.

### • **Projet d'école et projets de classe :**

Cette année nous travaillons sur le thème de « La forêt » : le 5 et le 7 novembre les élèves ont participé à des animations Nature au Domaine des Sallards à Toulon/Allier avec un parcours sensoriel autour des arbres, des feuilles, des empreintes, traces et indices. De plus nous aborderons le respect de l'environnement et découvrirons des albums de littérature de jeunesse sur le thème.

- « Semaine du goût » : du 14 au 20 octobre 2024. Des ateliers ont été proposés aux enfants dans les 4 classes : acide/amer, sucré/salé, fruits secs/fruits frais, Kim du goût. Nous remercions les parents qui nous ont aidés pour la préparation et l'encadrement de cette matinée riche en découvertes.

- « Quinzaine de l'école maternelle » du 13 au 27 novembre 2024, proposée par l'AGEEM (Association Générale des Enseignants des Écoles Maternelles). L'objectif est de montrer le travail et la spécificité de l'École Maternelle à travers différentes actions. Il s'agit de montrer que c'est un lieu de vie et d'épanouissement, où l'enfant devient progressivement élève, où parents et enseignants tissent des liens étroits qui soutiendront l'enfant dans sa construction de soi et l'élève dans sa réussite scolaire. Pour cela la classe 1 ouvrira ses portes aux parents chaque matin Les classes 2, 3 et 4 accueilleront les parents qui le souhaitent la matinée du 26 novembre, avec accompagnements des élèves sur divers ateliers (inscriptions en amont).

- Liaison GS-CP : 2 rencontres (janvier à la maternelle et juin à l'élémentaire) et une semaine avec un temps d'adaptation en CP fin juin. Retour positif des parents (au moment de la rentrée les enfants semblent sereins et en confiance).

- « Musiques Vivantes » : 8 interventions de Sophie Taraschini (Dumiste) pour les 4 classes le mardi matin du 3 décembre 2024 au 28 janvier 2025 (30 min par groupe). Restitution sous forme de BAL le vendredi 31 janvier 2025 à la salle des fêtes (pour les enfants à 10h/pour les parents à 18h) avec les classes de CP et CE1. Projet financé par Vichy Communauté. Cotisation annuelle réglée par la Mairie.

- « Prix Angélique » : à l'initiative de l'AGEEM, ce prix est dédié à Angélique Vollet Guillaumin, collègue trop tôt disparue. La littérature de jeunesse était une de ses passions, qu'elle s'est attachée à transmettre à ses élèves. Pour prolonger cet engagement les 4 classes de l'école devront lire une sélection de 4 ou 5 albums selon la classe (thématique retenue « L' EDD : l'éducation au développement durable » avec une sélection PS-MS et une sélection MS-GS) et voter afin de déterminer le livre préféré des enfants et des adultes.

- Natation scolaire pour les GS : 7 séances en avril-mai-juin 2025 à la piscine de Cusset, le jeudi matin de 10h35 à 11h15. Une des enseignantes de MS-GS accompagnera les élèves de grande section. Les moyens resteront à l'école dans la classe de l'autre maîtresse de MS-GS. Certains parents se sont portés volontaires pour passer un agrément afin de pouvoir encadrer dans l'eau. Une première date a été proposée pour le passage de l'agrément le jeudi 16 janvier 2025 à 18h au stade aquatique de Bellerive. Nous aurons aussi besoin de parents pour aider dans les vestiaires. Nous rappelons que les séances de piscine auront lieu à l'unique condition qu'il y ait 3 parents pour encadrer dans l'eau. Les parents qui s'inscrivent peuvent le faire pour une seule séance ou plus. Le passage de l'agrément a été proposé à l'ensemble des parents de l'école (validité 5 ans).

### • **Les spectacles / les fêtes:**

- Dimanche 17 novembre 2024 : repas des Aînés. Les enfants de la maternelle ont préparé des décorations de table.

- « Festival Tintamarre » : les 4 classes assisteront au spectacle « Petit prélude en bleu majeur » par la Cie Choc Trio au Centre Culturel de Vichy le 18 ou le 19 novembre 2024 le matin. Les entrées seront prises en charge par Vichy Communauté, ainsi que le coût d'un bus (l'autre bus sera financé par la coopérative scolaire).

- Un spectacle sera proposé à la salle des fêtes le vendredi 20 décembre après-midi par le Comité des Fêtes de Creuzier-le-Vieux pour les MS-GS et les élèves de l'école élémentaire. Nous les en remercions.

- Noël à l'école le jeudi 19 décembre 2024 (Père-noël le matin avec un cadeau et des chocolats offerts par la Mairie pour chaque enfant et un goûter l'après-midi aussi offert par la Mairie).

- Spectacle à l'école le 20 janvier : « Il était une fois la forêt » Planète Mômes.

- **Les ventes / la coopérative de l'école :**

Vente des photos de classes faites par un professionnel en octobre 2024, vente de calendriers décorés par les enfants et avec une photo de chaque section en décembre (5€ livraison avant Noël). Les parents élus suggèrent une vente de chocolats à Pâques. Les diverses ventes sont faites au profit de la coopérative de l'école et permettent le financement de spectacles, sorties (ex : 770 € pour le transport des 4 classes à Toulon/Allier) ou achats de matériel éducatif. Le solde au 12/11/2024 s'élève à 4565,27 €.

Remerciements aux familles qui ont versé une cotisation en début d'année scolaire et qui participent aux différents achats.

- **Comptes Mairie : Année civile 2024**

\* Allocation scolaire de 42 € par enfant. Soit 85 x 42 euros, 3 570 €.

\* Subvention de fonctionnement de 2100 € versée en mai 2024 (100€ timbres, 300€ livres BCD, 85x10=850€ cadeaux de Noël, 500€ aide aux sorties, 350€ papier photocopieur).

\* Attribution investissement de 2081,69 € (armoire et meuble bureau de direction, 6 chaises enfants, 3 tabourets à roulettes, 8 coussins de sol et 1 poutre gym mousse). Les achats sont terminés.

Année 2025 :

L'école renouvelle ses demandes :

- d'allocation scolaire (42 € par enfant) pour 90 élèves, soit 3 780 €.

- de subvention de fonctionnement pour les frais d'affranchissement, l'achat des cadeaux de Noël, le papier pour le photocopieur, le renouvellement des livres de BCD (les élèves des 4 classes empruntent des livres, ils sont beaucoup manipulés) et l'aide aux sorties., soit 2 150€.

Les demandes pour le budget 2025 en investissement seront transmises à la Mairie fin novembre 2024. Elles seront votées en mars.

- **Travaux :**

- L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux déjà effectués.

- La réfection du toit de l'école est en cours. Le nettoyage des vitres par une société n'a pas été fait cette année. La Mairie assure que l'entreprise a été relancée. Le problème de connexion à internet n'est pas résolu et la ligne téléphonique de l'école est coupée depuis 15 jours. La Mairie tente d'entrer en contact chaque jour avec les responsables. Le problème est complexe. Un parent élu propose à nouveau l'installation d'une clé 4G.

- L'équipe enseignante souhaiterait pouvoir ranger les vélos dans un local situé dans la cour de l'école et non pas au Centre de Loisirs. Il n'est pas possible pour une maîtresse seule de gérer la surveillance dans la cour, dans l'allée et dans la cabane, de plus le terrain en pente ne permet pas aux enfants de pousser seuls les chars très lourds. Il serait intéressant d'envisager l'installation d'un local de rangement dans la cour ou d'aménager un passage sécurisé et praticable jusqu'à la cabane du Centre de Loisirs. La Mairie entend la demande.

- Le problème de « l'engorgement » du couloir du haut est abordé par les enseignantes. Ce couloir sert de vestiaires à la classe 4 et de lieu de passage pour les classes 2 et 3 pour se rendre aux toilettes. La mairie n'envisage pas d'extension du bâtiment pour déplacer le vestiaire de la classe 4 mais propose d'aménager un coin vestiaire dans la classe. Les enseignantes trouvent dommage de réduire l'espace d'évolution des enfants.

- Une partie de la structure en salle de motricité sera enlevée car elle ne répond plus aux normes de sécurité.

- La liste des travaux est donnée à la Mairie (fermeture de la clôture côté jardin classe 2, moustiquaire porte cuisine, 2 vitres à remplacer dans le couloir de la cantine, film solaire occultant sur plusieurs fenêtres et 1 porte de la cantine, groom à poser sur 2 portes...). Liste transmise à Mr Devrieze et Mr Quaire.

Mme Bouillon prend la parole pour annoncer qu'en raison de charges budgétaires importantes, les remplacements des atsem en cas d'arrêt maladie vont évoluer : une atsem ne sera remplacée qu'en cas d'absence prolongée. Les enseignantes font valoir leur désarroi face à cette nouvelle. Les apprentissages et le repos des enfants ne se feront pas dans des conditions optimales.

**A noter : Accueil de stagiaires**

Justine du 4 au 22 novembre 2024

Marine du 12 novembre au 6 décembre 2024

Fabienne du 13 janvier au 14 février 2025

Lola du 3 au 7 février 2025

Morgane, Margot et Maëlle du 10 au 21 mars 2025

Mme Robin déclare la réunion terminée à 18h40 et remercie les participants

Prochain conseil d'école : le mardi 18 mars 2025 à 17h

Président de séance  
Gwenann ROBIN

Secrétaire de séance  
Aurélie CHAUSSARD